

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

114

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : AA GARAGE

Site inspecté : TRETTS

Date de l'inspection : 05 mai 2011

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

Une frontaine de VHU sont encore stockés sur le site
(malgré l'évacuation d'un grand nombre de VHU depuis
l'année dernière).

Ecart aux dispositions de : Arrêté préf. n° 121-2009-SANJ du 12/6/2009
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la
visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

BUREL PATRICK
GÉRANT

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs
délais d'application)

Les derniers VHU présents seront tous remis
à un broyeur agréé dans les deux mois qui
viennent. Les ordonnances de suivi de déchets
(VHU) seront transmises par mail au
pre et à mesme.

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non Proposition de mise en demeure Oui Non Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

L'inspection le

 Fiche soldée le :

DREAL